

Affaires courantes

VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des gens de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario qui prient le Parlement d'appuyer le plan du NPD visant à restaurer le service de VIA Rail suspendu le 15 janvier 1990, à maintenir et à améliorer, au besoin, les services en région éloignée dont dépendent bon nombre de Canadiens, à établir un mandat législatif pour VIA Rail et à octroyer à la compagnie ferroviaire les ressources dont elle a besoin pour offrir un service-voyageurs moderne de qualité comparable à ce qu'on trouve ailleurs dans le monde occidental.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition d'habitants de la région de Melford, en Saskatchewan, qui demandent que le gouvernement maintienne le partage des coûts dans une proportion de 70 p. 100 contre 30 p. 100, entre les gouvernements fédéral et provinciaux, pour le paiement des services de la GRC, afin que notre police nationale reste visible dans tous les coins du pays.

Ils s'opposent à ce que le gouvernement fédéral réduise sa contribution à la GRC et aux services policiers dans leurs régions rurales.

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, j'ai en main des pétitions venant de partout au Canada, de toutes les provinces, demandant au gouvernement fédéral, à ce Parlement, de protéger le droit de négociation collective des travailleurs du secteur public et de rejeter l'imposition d'un contrôle des salaires ainsi que le recours à l'impartition.

Le gouvernement fédéral veut donner du travail à contrat, le travail des employés du secteur public, en violation flagrante de la loi et des conventions collectives de ces travailleurs.

Cette pétition prie le gouvernement de changer cet état de choses.

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur, le devoir et le privilège de présenter à la Chambre une pétition certifiée conforme par le greffier des pétitions. Elle est signée par près d'une centaine de Canadiens qui habitent dans ma circonscription de Hamilton—Ouest et dans Hamilton—Est, Hamilton Mountain et les circonscriptions de Lincoln et de Hamilton—Wentworth détenues par le gouvernement.

Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de renoncer à imposer le blocage des salaires et de réaffirmer son appui au principe de libres négociations en

vue d'établir des conventions collectives pour les travailleurs canadiens.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter trois pétitions. La première concerne la taxe sur les produits et services.

Les Canadiens qui l'ont signée font remarquer les 34 augmentations d'impôt, les conséquences désastreuses de la taxe sur les produits et services pour les Canadiens à revenu faible et moyen aussi bien que pour les personnes âgées et les étudiants ainsi que pour les petites entreprises. Les pétitionnaires demandent la suppression de cette taxe.

L'ÉDUCATION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): J'ai une deuxième pétition émanant de Canadiens qui parlent des 485 millions de dollars retirés à l'enseignement, de la taxe sur les produits et services imposée sur les livres et autre matériel pédagogique, de la taxe de 3 p. 100 sur les prêts consentis aux étudiants qui tournent en dérision la compétitivité, la connaissance, la culture et tous ces mots à la mode que nous entendons. Les pétitionnaires demandent un traitement équitable pour les étudiants canadiens.

LA FONCTION PUBLIQUE

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Enfin, j'ai une pétition signée par des Canadiens qui s'inquiètent que le gouvernement ne respecte pas la loi dans ses rapports avec la fonction publique du Canada.

Les pétitionnaires font remarquer que, notamment, les sénateurs, les députés et les chefs des entreprises d'État ont reçu des augmentations substantielles et ils sont furieux qu'on accorde zéro p. 100 d'augmentation aux plus pauvres parmi les pauvres.

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36 du Règlement, je désire déposer une pétition au nom de mes électeurs de Kenora—Rainy River, plus particulièrement des villes d'Ignace, Sioux Lookout, Sioux Narrows, ainsi que d'électeurs de Thunder Bay—Atikokan, de St. Catharines et de Halifax, et ainsi de suite. La liste n'en finit plus.

Ces habitants de notre grand pays appelé le Canada nous prient à titre de parlementaires de demander au gouvernement de bien réfléchir à la mesure législative qu'on va nous présenter sous peu et qui essentiellement va priver un grand nombre de Canadiens de leurs droits de négociation.